



PRIX COLLÉGIEN DE MUSIQUE CONTEMPORAINE

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être compositeur agréé au Centre de musique canadienne
- Présenter une oeuvre enregistrée sur bande, d'une durée maximale de 15 minutes, ayant été diffusée à la radio ou en concert entre le 1er septembre 2009 et le 30 novembre 2011

TYPES DE COMPOSITIONS ACCEPTÉES

OBJECTIFS DU PRIX

- Musique acoustique instrumentale et/ou vocale
- Musique électroacoustique
- Musique mixte
- Musique actuelle

- Promouvoir la musique contemporaine
- Faire découvrir aux étudiants de niveau collégial, des styles d'écriture et des mondes sonores inédits
- Développer le sens critique et la capacité d'analyse des étudiants

BOURSES

1 ^{er} prix.....	1000 \$
2 ^e prix.....	500 \$
3 ^e prix.....	300 \$

Les bourses sont offertes par la *Fondation du Cégep de Sherbrooke*, la *Société québécoise de recherche en musique* et le *Cégep de Sherbrooke*.

Le lauréat du 1^{er} prix recevra également une bourse de \$3000.00 offerte par le *Centre musique canadienne au Québec* pour donner des ateliers d'écriture et d'interprétation sur une nouvelle oeuvre du compositeur créée par les étudiants.

INSCRIPTION

Du 30 septembre 2011 au 30 novembre 2011
au Centre de musique canadienne
www.cmcquebec.ca